

## EDITO

Le premier semestre d'existence de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne a été des plus intenses. Merci à nos agents qui, à tous niveaux, ont su faire les efforts d'adaptation qui ont permis de mettre notre collectivité sur le bon chemin.

Un sujet essentiel, mis en débat au sein du Conseil communautaire et qui concerne l'étendue de nos compétences, vient d'aboutir à l'adoption de nouveaux statuts.

Ceux-ci doivent maintenant faire l'objet d'une délibération de chacune de nos 54 communes et je vous remercie de bien vouloir procéder à cette démarche le plus rapidement possible.

**Christian BRUYEN**  
Président

## PERSONNEL

Pour information, sachez que les différents services de notre Communauté de Communes sont constitués de 82 agents au total.

Il s'agit de :

- 40 agents titulaires
- 2 stagiaires
- 40 contractuels dont 7 en CDI

Soit actuellement 47 équivalent temps plein.

## IDENTITÉ

Vous trouverez également ci-joint une note de présentation du logo de notre collectivité.

Logo que nous souhaitons non figuratif, sobre et faisant au mieux référence à notre identité rurale.

## FINANCES

Les premières analyses à mi-exercice montrent que la situation est maîtrisée.

Un travail débute pour étudier nos besoins de financement en investissement, en jumelant cette étude à l'analyse des emprunts pouvant faire l'objet d'une demande de renégociation des taux appliqués.

## NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Nous avons pris la décision, pour ce qui concerne les écoles placées sous notre responsabilité de rester sous la formule actuelle et donc de proposer des NAP qui deviennent gratuites dans toutes les écoles à la rentrée de septembre prochain.

Les motivations qui amènent à ce choix sont les suivantes :

- Tenir compte des emplois induits par ces NAP et ne pas mettre sur la touche des salariés, sans aucun délai alors que dans certains cas, ce travail représente beaucoup en termes de revenus.
- Ne pas placer certaines familles dans la difficulté, face à l'obligation de trouver un système de garde de leurs enfants en urgence au cours des deux mois de trêve estivale.
- Comme beaucoup de nos voisins (seulement 12 % des écoles marnaises reviennent à la semaine de 4 jours dès la rentrée prochaine), nous avons voulu prendre le temps de la réflexion pour une éventuelle évolution en septembre 2018. Si pour l'essentiel ce sont des collectivités rurales qui ont pris la décision de revenir à l'ancien système, nous apportons quant à nous la preuve que ruralité ne rime pas avec l'impossibilité d'apporter des services éducatifs similaires à ceux des villes. Rappelons que Reims, Châlons en Champagne, Epernay, Vitry le François, pour ne citer que ces 4 villes marnaises, ont fait le même choix que les Paysages de la Champagne.

## VOIRIE

La commission s'est penchée sur l'harmonisation de cette compétence à l'échelle de notre nouvelle communauté. Des points spécifiques feront l'objet d'une clarification dans le futur règlement intérieur, mais dans les grandes lignes, il convient de retenir les décisions suivantes (qui restent à valider par une majorité qualifiée de conseils municipaux) :

- La CCPC gèrerait les voiries du tableau vert.
- La CCPC prendrait en compte la signalisation verticale et horizontale relative au code de la route, ainsi que la signalétique touristique.
- La CCPC exclurait de ses compétences le balayage, le déneigement, le salage des voies, de même que le curage des fossés, le fauchage, l'éclairage et la signalisation directionnelle, économique, lumineuse ou encore les feux tricolores, les miroirs et autres éléments de sécurité routière voulus dans certaines communes.
- La CCPC intégrerait à son niveau l'éclairage public, tant pour les investissements et l'entretien que pour les consommations énergétiques.

## ASSAINISSEMENT – EAU POTABLE

Des travaux sont en cours d'étude ou de réalisation sur l'ensemble du territoire.

Plus spécifiquement, un état des lieux recensant les habitations non desservies par un réseau d'eau potable est lancé, de même qu'une procédure de généralisation des pratiques en matière d'assainissement non collectif est également initiée.

## ENVIRONNEMENT

La procédure de consultation pour un nouveau marché de collecte des ordures ménagères et de gestion des déchetteries est en route.

Un dossier lourd mais essentiel et qui doit aboutir comme prévu initialement en décembre 2017.

## URBANISME

La procédure de recrutement d'un responsable du service, qui sera en charge d'instruire les permis de construire, est en cours pour une mise en place effective du service dans les prochains mois.

## DÉFENSE INCENDIE - SECOURS

Le nouveau Centre d'Intervention Intercommunal regroupant toutes les sections locales se met en place.

Nous avons confirmé à son chef, le Caporal Yannick ROBEY, que notre priorité était la formation de nos sapeurs-pompiers volontaires et que l'on y mettait donc les moyens nécessaires.

## ECONOMIE

Le diagnostic des espaces fonciers dédiés au développement économique est en cours et permettra à l'automne de définir les priorités futures puis d'établir une programmation de travaux.

## TOURISME

Le nouvel office de tourisme, sous la présidence d'Odile LEMAIRE, est en place et nous avons adopté la convention fixant nos engagements à financer les futures actions de ce nouvel établissement.

Les élus communautaires vous souhaitent un bel été 2017 et vous confirment de leur volonté de parvenir à structurer notre nouvelle entité de manière fonctionnelle et efficace pour la fin de cette année 2017.